Le roi du Bétail

L'Australie ne se refuse plus rien. Elle s'était déjà offert son "roi du bétail," toute comme la première Amérique venue. Il est vrai qu'il vient de mourir. C'était un certain James Tayson, dont un journal de Sydney raconte l'existence.

De tous les Australiens. c'était lui qui possédait le plus de moutons, le plus de bêtes à cornes, et la plus vaste étendue de terrain, le tout estimé à vingt-cinq millions de dollars.

Il avait débuté avec une vache boiteuse, cad au d'un voisin. Il tenait alors à Sydney un débit qui rapportait, bon an mal, 250 dollars.

Si jamais quelqu'un fut l'homme d'une idée, ce fut bien lui. Il ne pensait qu'au bétail, ne parlait que de bétail, ne s'occupait qu'à augmenter son bétail.

Il était né en 1823.

"Depuis cette date, disait-il avec complaisance, jamais je n'ai pris aucun médicament, jamais je n'ai perdu une heure par suite de maladie, et cela parce que j'ai vécu comme mon bétail, en plein air jour et nuit et en toute saison ou peu s'en faut"

Faites-vous des amis.

Faites-vous des amis pour votre propre satisfaction ; faites-vous des amis pour le bien des amis que vous pourrez faire ; faites-vous des amis pour agrandir le cercle d'influence que vous avez pour faire le bien ; faites-vous des amis pour remplir votre devoir vis-à-vis de vos concitoyens et de la patrie.

Ne croyez pas que cette mission puisse s'accomplir en une journée ; c'est un devoir quotidien qui doit durer toute votre vie.

N'oubliez jamais que pour vous attacher un ami véritable, il faut que vous soyez vous-même un véritable ami à quelqu'un.

LE BAL DU PAS-DE-SUZE.

On sait avec quelle insouciance galante nos ancêtres marchaient jadis au combat, "ainsi qu'au bal allant à la bataille," mais ce que l'on sait moins, c'est que nos grand-pères, quelque nobles et riches qu'ils fussent, s'honoraient de débuter dans l'armée en portant le mousquet.

Dans le noble métier des armes, l'égalité, quoiqu'on ait pu dire, existait bien avant la Révolution.

Nos millionnaires d'aujourd'hui qui s'étonnent parfois de porter le fusil seront bien surpris en lisant cette page d'histoire.

En mars 1629, Louis XIII se présentait devant le pas-de-Suse, défilé d'un quart de lieu de longueur, sur une largeur d'une vingtaine de mètres entre deux hautes murailles rocheuses, pour aller au secours de son allié, le duc de Mantou, assiégé dans Casal par les Espagnols. Le passage est demandé au duc de Savoie, lequel, cauteleux comme tous les princes de sa race, et ne sachant pas qui, du roi d'Espagne ou du roi de France, était le plus fort, avait répondu davance en coupant le défilé d'un triple rang de barricades soutenues par des batteries de canons.

A une dernière sommation qui lui fut faite, le comte de Verrue, commandant les troupes piémontaises, répondit : "Les armes en décideront!"

Bassompierre avait la direction de l'armée française. Le 6 mars il se présente devant Louis XIII.

—Sir, dit-il, les invités sont réunis, les masques sont à la porte et les violons sont près. Quand il plaira à Votre Majesté, le bal commencera.

—Mais, réplique Louis XIII, tous nos équipages ne sont pas encore là, et vous savez que dans nos coffres nous n'avons guère plus que deux cents livres de plomb.

—Qu'importe, Sire, tout ira à souhait

—Vous m'en répondez ?

—Dieu me garde de cautionner une chose aussi douteuse ; mais nous en viendrons à bout à notre honneur, je vous en réponds, ou j'y resterai, mort ou pris.

—Alors, commencez, dit le roi.

—Et les Piémontais virent une fois de plus, ce que vaut la furie française.

Pendant que les mousquetaires de la maison du roi escaladent les rochers pour dominer et tourner les Piémontais, les gardes-françaises, conduites par Bassompierre, Schombery, Créqui, attaquent de front les barricades, sans souci des décharges de l'artillerie et des arquebusades qui enlèvent des files entières de soldats. La première barricade enlevée, on court à la seconde ; elle est prise également, puis à la troisième, si bien que le soir le roi était à Suse pour y recevoir le duc de Savoie qui, sachant enfin de quel côté était le manche, venait faire sa soumission.

Et, comme on relevait les sentinelles du quartier royal, Louis XIII avisant un mousquetaire qui venait de prendre le poste :

—Mon oncle, dit-il, voyez ce soldat, il s'appelle Bréanté, et il est riche de trente mille livres de rentes. Eh bien ! dans mes mousquetaires et dans mon régiment des gardes, j'ai quatre cents gentillommes d'aussi bonne maison qui portent le mousquet.

Bréanté devint par la suite maréchal de camp, grade qui correspond à celui des généraux de brigade d'aujourd'hui.

—Rigoureusement exact.

Déchiffré, cet écriteau qui s'étale au-dessus du comptoir d'un marchand de vins :

AVIS

On est prévenu que tout client qui embrassera la patronne sera à l'amende d'une tournée.

CORRESPONDANCE.

ST.-CLAUDE.

Les buveurs d'eau sont battus par 15 voix. St.-Claude a donné un bel exemple que chacun devrait suivre. Sur 84 votants, 66 on voté contre la Prohibition et 2 pour. Ces deux voix sont sans doute celles des deux agents délegués par les tempérants pour faire de la propagande en leur faveur.

Est-ce que ces messieurs de la tempérance vont payer maintenant les dépenses qu'ils ont occasionnés ? Ils devraient le faire, en bonne justice, nos conseillers devraient l'exiger.

Ils vont peut-être se tenir tranquilles maintenant, tous ces prohibitionnistes remuants.

A la dernière réunion du club libéral de St.-Claude, il a été décidé qu'à chaque réunion il sera désigné un membre pour faire un discours politique à la réunion suivante.

M. V. J. Darel a été choisi pour la prochaine réunion. Les réunions du club auront lieu à 2 heures de l'après-midi, et après l'expédition des affaires de routine, c'est-à-dire vers 5 heures, elles seront publiques. Tout le monde pourra venir écouter les discours qui y seront prononcés.

Le bureau a été composé comme suit :

Président, Jean Marignac ; le vice-président, François Pécaoux, 2e vice-président, Jacques Furet ; secrétaire, G. J Crémorin ; membres, Elie Fayollat, Victor Robart.

L'EXPOSITION DE WINNIPEG.

Voici le programme des courses qui seront courrues durant les courses de cette année

Course d'un mille — 3 minutes, trot, — 3 dans 5. — Entrée $15 00. — Prix, $300.

Un mille, trot, — 2.40—3 dans 5, —Entrée, $10.—Prix, $200.

Un mille, trot.—2.30—3 dans 5,—Entrée, $15.—Prix, $300.

Un mille, trot, — Ouvert à tous trotteurs classés,— tros dans 5, Entrée, $15. —Prix, $300.

Un mille, trot.—Ouvert à tou—3 dans 5.—Entrée, $35. —Prix, $700.

Un mille, trot. — Etalon, 3 dans 5.—Entrée, $15—Prix, $300.

Un mille, trot. Tous chevaux de ferme, bona fide—tous professionels écartés,—2 dans 3.—Entrée, $5 —Prix, $100.

Demi-mille, trot. — Tous chevaux de ferme n'ayant jamais couru.—2 dans 3.—Professionnels écartés. — Entrée, $5. — Prix, $100

Demi-mille, ponies, — tout-âge. —Entrée, $5.—Prix. $100.

Un mille ¼, chevaux de 4 ans et au dessus. Entrée, $10 —Prix, $200.

Course de haies.—Entrée $7.50. —$150.

Demi-mille, tous âges — Entrée, $6.25 — Prix, $125.

The Manitoba Derby, un mille ¼, —chevaux de trois ans, possédés ou entraînés dans le Manitoba, les territoires ou la Colombie avant le 15 avril 1899. —5 livres accordées aux poulins nés dans les provinces susdites — Entrée, 15. — Prix, $300.

⅞ mille — Entrée, $7.50. — Prix, $250.

Tous âges.—Course de 1 mille ⅛, —Entrée, $15.—Prix, $300.

Steeple chase.—1¾ mille.—Entrée $5.—coupe et $100.

Course des dames— 1⅝ mille—Trois prix, en tout, $300.

Les entrées seront closes le 8 juillet 1899.

Voilà un programme attrayant et auquel pourront prendre part bon nombre de chevaux de nos fermiers.